

**REINVENTER
LA SEINE**
PARIS - ROUEN - LE HAVRE

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

- P4 Editos
- P6 Les grands principes de Réinventer la Seine
- P7 Des sites à l'image des bords de Seine
- P8 Les critères de l'appel à projets innovants
- P10 Le calendrier prévisionnel
- P11 Les sites de l'appel à projets innovants «Réinventer la Seine»
- P14 Les sites parisiens
- P29 Les sites de la Métropole de Rouen
- P36 Les sites de l'Agglomération Havraise
- P43 Les partenaires



EDITO, DE FRANÇOIS PHILIZOT

Délégué Interministériel au développement de la Vallée de la Seine

«La Vallée de la Seine, de Paris au Havre en passant par Rouen, forme un ensemble exceptionnel à l'échelle européenne, historiquement, économiquement, culturellement...

C'est un territoire structuré par le fleuve, caractérisé par une ville-monde et des métropoles régionales, fleuve qui constitue un lien naturel jusqu'à la mer. Mais l'appartenance à un territoire ne se décrète pas: elle se construit. Elle naît d'une ambition collective, qui repose sur une démarche politique partagée.

Depuis plusieurs années, la Vallée de la Seine fait l'objet de nombreux travaux conduits à l'initiative de l'État, des collectivités territoriales et des acteurs socio-économiques. Ces réflexions ont permis de clarifier les forces et faiblesses du territoire, d'identifier des leviers de développement, de définir des priorités.

Nombre d'initiatives en concrétisent déjà la structuration recherchée: la création de HAROPA, groupement rassemblant les ports du Havre, de Rouen et de Paris, d'une part, le rapprochement des chambres de commerce et d'industrie au sein de l'association Paris Seine Normandie, d'autre part, en sont deux illustrations fortes. Il faut maintenant accentuer cette traduction opérationnelle et l'inscrire dans le cadre de vie des habitants.

L'avenir de la Vallée de la Seine se joue, en effet, sur sa capacité à offrir un cadre et des modes de vie en adéquation avec les aspirations sociales récentes, sur sa capacité à innover, à penser son aménagement et son développement à une échelle nouvelle.

Le territoire «Vallée de Seine » a, pour cela, vocation à devenir un lieu d'expérimentation et de développement de nouvelles complémentarités : c'est toute la force et tout l'enjeu de cet appel à projet « Réinventer la Seine », c'est tout l'espoir que nous mettons dans sa réussite.»



Anne Hidalgo Maire de Paris,
1ère Vice-Présidente de la
Métropole du Grand Paris



Frédéric Sanchez, Président de
la Métropole Rouen Normandie,
Président du Pôle Métropolitain
Rouen Seine Eure



Edouard Philippe, Maire
du Havre, Maire du Havre,
Président de la Communauté de
l'Agglomération Havraise, Député
de la Seine-Maritime

EDITO

«Au fil des siècles, de Paris à Rouen et au Havre, la Seine a creusé et dessiné une histoire unique – celle d'une vaste métropole ouverte sur la mer et ouverte sur le monde. Il est aujourd'hui essentiel de redécouvrir ce bien commun qui nous rassemble, pour le faire partager au plus grand nombre.

Dès 2009, nos trois villes ont entrepris dans ce but un dialogue fructueux. A l'heure où la Métropole du Grand Paris se concrétise politiquement, nous franchissons ensemble une étape nouvelle et particulièrement enthousiasmante.

Parmi les enjeux majeurs du XXI^e siècle, il y a la nécessité pour les villes-monde d'être reliées aux flux commerciaux de la mondialisation maritime et pour Paris, c'est la Seine qui est ce lien ; il y a l'intérêt de capter ces flux, les activités qu'ils créent et qui s'installent le long du fleuve ; et il y a enfin l'exigence de le faire en répondant aux défis environnementaux actuels : préservation de la qualité de vie des habitants, protection des espaces naturels et de la biodiversité, reconquête des berges, progression des circulations douces et de la logistique durable, amélioration de la résilience urbaine.

Si ces enjeux sont connus depuis déjà longtemps – notamment grâce aux travaux d'Antoine Grumbach –, il nous fallait élaborer un projet fédérateur pour valoriser des territoires remarquables, un projet protéiforme pour explorer toutes les facettes de la Seine, un projet novateur pour impulser une dynamique inédite.

C'est pour conjuguer ces ambitions que nous avons uni nos métropoles et décidé de lancer non pas un mais plus de quarante projets en bord de Seine et des canaux. Cet appel commun à l'innovation s'adresse à l'intelligence collective des architectes, des urbanistes, des acteurs économiques et culturels, mais aussi de tous ceux qui souhaitent faire vivre le fleuve et ses abords. Les projets proposés sont très divers, allant de l'occupation d'un tunnel à la création d'anneaux dans un port, de la reconversion d'une passerelle à la transformation d'anciens sites industriels.

Chaque réponse devra être singulière, adaptée à l'environnement du site et aux besoins locaux. Ensemble, ces réponses raconteront les nouvelles manières de vivre avec et autour de l'eau. Nous rêvons pour la Seine de projets étonnants et utiles, à la fois dans les usages, dans l'architecture, dans le lien avec la nature et dans la manière d'appréhender les défis nouveaux – en particulier sur le plan environnemental.

Ces projets vous appartiennent : libérez le champ des possibles, prenez le risque de l'imagination, exprimez votre créativité au-delà des modèles et par-delà les limites.

Depuis des siècles, la Seine vit et rayonne à travers le monde entier. C'est avec les citoyens, et pas seulement pour eux, que l'avenir se découvre, se rend possible et se construit. Aujourd'hui nous vous invitons à inventer collectivement cet avenir partagé.»

Les grands principes de Réinventer la Seine

L'axe Seine Paris/Rouen/ Le Havre est un territoire de projets essentiel pour l'attractivité de la métropole et sa qualité de vie. L'accès à la mer est une condition de notre ouverture sur le monde et de notre inscription parmi les grandes métropoles du XXI^e siècle. Du Grand Paris au Havre, la Seine trace un linéaire d'une richesse incontestable, à redécouvrir et reconquérir par et pour tous.

L'importance du fleuve dans la construction de notre territoire, telle qu'elle a été exposée par les travaux d'Antoine Grumbach, doit être révélée par des projets d'envergure à l'échelle de l'axe.

L'appel à projets « Réinventer la Seine » crée le cadre de la réalisation de cette ambition et en offre les outils à des équipes pluridisciplinaires.

Dans les villes de l'axe Seine, comme dans toutes les grandes métropoles mondiales, les citoyens se réapproprient le fleuve et les canaux et en réinventent les usages. Plus qu'un lieu de passage, le fleuve devient un lieu de vie, de promenade urbaine, de loisirs, d'activité économique et d'habitat ; tout en conservant sa fonction de corridor biologique.

Un ensemble de partenaires de l'Axe Seine s'associent et lancent le défi à des équipes du monde entier de faire d'une quarantaine de sites les vitrines de ces nouveaux modes de vie, à la frontière entre le terrestre et l'aquatique.

Sur, à côté et au-dessus de l'eau, des projets avant-gardistes émergeront et incarneront autant de possibilités de vivre autrement avec le fleuve.

Une méthode novatrice et un partenariat inédit entre les collectivités

Partant de ce constat et avec la volonté de concrétiser l'Axe Seine, la Ville de Paris, la Métropole de Rouen-Normandie, la communauté d'agglomération havraise et le GIE des ports Haropa ont souhaité s'associer et s'appuyer sur la réussite de l'appel à projets « Réinventer Paris », pour proposer l'appel à projets innovants « Réinventer la Seine ». Ils ont été rejoints dans cette démarche par plusieurs autres collectivités et acteurs de l'Axe Seine. En associant autant partenaires et portant sur une échelle inédite, cet appel à projets constitue une étape historique.

« Réinventer la Seine » consiste à proposer des sites le long de la Seine et des canaux à occuper, animer, louer ou acheter pour la mise en œuvre de projets innovants. Cette approche multi-sites permettra de valoriser toutes les facettes de la Seine. Les villes et les ports de l'Axe Seine lancent ainsi le défi à des architectes, urbanistes, entrepreneurs, start-ups, artistes, d'inventer de nouvelles façons de vivre sur et au bord de l'eau, et de créer un nouveau rapport des citoyens à la Seine. L'innovation et le fleuve deviennent ainsi les deux fils rouges pour inventer la métropole du XXI^e siècle, de Paris au Havre.

Des sites à l'image de la diversité des bords de Seine

Les sites proposés traduisent la diversité des enjeux auxquels doit répondre l'Axe Seine et rejoignent les orientations définies par le « Schéma stratégique pour le développement de la Vallée de la Seine ».

L'Appel à Projets Innovants portera sur une quarantaine de sites, répartis sur l'ensemble des bords de la Seine et des canaux, et présentant plusieurs typologies : des plans d'eau, des bâtiments existants, des terrains nus et ou encore des ouvrages tels que des passerelles. L'objectif est de tirer le meilleur parti de l'esprit d'innovation – « Faire mieux et autrement » – pour les réinventer, les transformer et leur donner une seconde vie.

Ces différents sites offrent l'opportunité de répondre à l'ensemble des enjeux de la Seine et des canaux :

- Inventer de nouveaux usages pour connecter les citoyens au fleuve : séjourner, travailler, s'amuser, se dépenser sur et au bord de l'eau

- Inventer de nouveaux types de bâtiments adaptés aux particularités et aux risques du fleuve : structures flottantes, pilotis...

- Repenser les activités économiques et logistiques du fleuve pour les rendre plus hybrides

- Renforcer l'attractivité du fleuve via des nouveaux types de commerce (marchés flottants, magasins éphémères...) et des événements culturels, artistiques, sportifs

- Préserver et mettre en valeur les fonctions écologiques et paysagères du fleuve

- Ouvrir les ports sur la ville

- Mieux connecter les différents territoires de l'axe Seine grâce à des projets multisites et de nouveaux modes de transports de personnes et de marchandises

Partout, la reconquête des berges change singulièrement le rapport des citoyens au fleuve. Peu à peu le fleuve, les canaux et leurs rives intègrent pleinement la vie urbaine, les loisirs mais aussi le développement économique. Les différents apports de la Seine à la ville sont de plus en plus lisibles.

Le fleuve irrigue la ville au sens propre comme au figuré et porte déjà les innovations de demain : usage à temps partagé, mode de déplacements alternatifs à la voiture, mixité fonctionnelle, nouveaux rapports au temps et à l'espace.

Les critères de l'appel à projets innovants

Les critères généraux de sélection des projets prennent en compte la solidité technique et économique du projet, son programme, en lien avec les compétences et expériences de l'équipe porteuse du projet. Ils tiennent compte des deux dimensions au cœur de l'appel à projets : l'Axe Seine et le lien au fleuve et l'innovation.

Dimension Axe Seine du projet et lien au fleuve

Le lien au fleuve est au cœur de l'appel à projet « Réinventer la Seine ». Le candidat devra présenter les liens entre son projet et le fleuve à deux niveaux : la relation directe ou indirecte avec l'eau et l'intégration du projet à l'échelle de Paris, Rouen, le Havre par les activités et usages liant ces territoires (fluviales, économiques, loisirs, tourisme..) et/ou par une approche valorisant ou contribuant à l'identité de l'Axe Seine. Cette dimension peut impliquer que le projet rayonne au-delà du site afin qu'il soit source d'attractivité pour les territoires.

Caractère innovant du projet

L'innovation est au cœur de l'appel à projet. L'innovation proposée doit porter tant sur le fond que sur la forme. Sur le fond, il s'agit d'apporter des réponses novatrices dans le contenu du projet, sa programmation, ses spécificités techniques. Elle peut toucher différents domaines : l'économie, la mixité et coexistence des usages, le social, les modes de vie, l'environnement. Sur la forme c'est au regard des procédures proposées, des modes de gestion, des formes de partenariats et de concertation, des modalités de gestion des délais et des différents temps du projet, des moda-

lités de financement que l'innovation sera appréhendée.

La réalisation de ces projets donnera lieu à des mises à disposition des sites au bénéfice des lauréats de l'appel à projets selon des modalités à définir. Selon la situation juridique du bien, sa domanialité, son occupation actuelle, le projet lauréat et le partenaire affectataire, ces mises à disposition prendront des formes diverses (conventions, amodiation, bail, cession...). Les montages juridiques seront adaptés site par site et projet par projet et pourront même être multiformes sur certains sites où par exemple des superpositions d'affectation s'avèrent pertinentes.

L'éligibilité des projets

Pour être retenus, les projets devront tous présenter quatre dénominateurs communs :

1. L'innovation dans le rapport à la Seine, aux canaux et de manière plus large à l'eau :

- des usages nouveaux qui intègrent pleinement l'élément aquatique

- des aménagements physiques qui ouvrent de nouveaux liens à l'eau. Reconquérir et créer de nouveaux fonciers à proximité, sur et au-dessus de l'eau, créer de nouvelles centralités et reconquérir le fleuve en déployant tous les usages et toutes les fonctions qui font l'urbain et la qualité de vie

- la prise en compte du risque en promouvant de nouvelles formes de développement, de nouvelles techniques constructives, de nou-

velles architectures dans le respect des prescriptions des PPRI

2. Le caractère multidimensionnel des projets en dépassant la spécialisation et le cloisonnement excessif des fonctions données aux lieux.

3. L'ouverture au public : le fondement de « Réinventer la Seine » est la réappropriation du fleuve et des canaux, l'intensification du rapport à l'eau. L'accès du public est donc incontournable. Sauf exception pour des raisons de sécurité, chaque projet devra organiser dans le temps et dans l'espace les modalités d'accès et d'ouverture au public.

4. L'excellence sociale et environnementale en respectant le Plan climat énergie territorial.

Le calendrier prévisionnel

L'appel à projets « Réinventer la Seine » se déroulera en deux phases principales : l'appel à manifestation d'intérêt et l'offre définitive. Les sites seront mis à disposition en deux vagues successives. Le calendrier prévisionnel est susceptible d'adaptations selon le partenaire public porteur du site. Il sera précisé au fur et à mesure par chacun des partenaires notamment via le site www.reinventerlaseine.fr

La première vague

- mai 2016 : lancement opérationnel de l'appel à projets pour les sites de la première vague

- mai à août 2016 : élaboration de la manifestation d'intérêt

- rentrée 2016 : remise de la manifestation d'intérêt par les porteurs de projet

- hiver 2016 : comité de sélection des manifestations d'intérêt

- fin 2016 – début 2017 : élaboration d'une offre définitive par les porteurs de projet présélectionnés

- premier trimestre 2017 : remise de l'offre définitive

- printemps 2017 : jury final

La deuxième vague

- octobre 2016 : lancement opérationnel de l'appel à projets pour les sites de la deuxième vague

- fin 2016 à début 2017 : élaboration de la manifestation d'intérêt

- printemps 2017 : remise de la manifestation d'intérêt par les porteurs de projet

- été 2017 : comité de sélection des manifestations d'intérêt

- été à la rentrée 2017 : élaboration d'une offre définitive par les porteurs de projet présélectionnés

- automne 2017 : remise de l'offre définitive

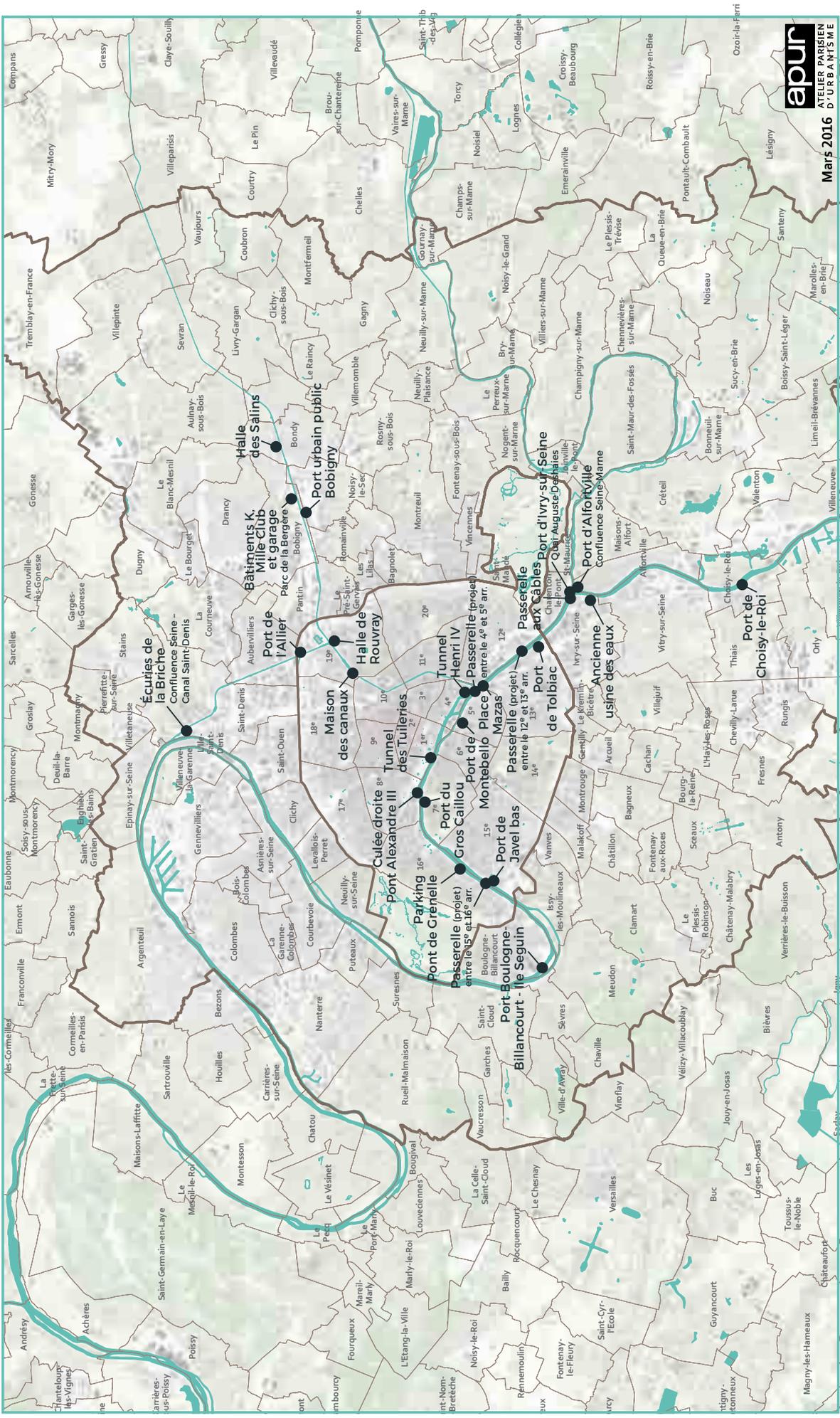
- fin 2017 : jury final

LES SITES DE L'APPEL

A PROJETS INNOVANTS

«REINVENTER LA SEINE»

LES SITES PARISIENS





© InterAtlas 2012

Port de Choisy-le-Roi

Quai de Choisy-le-Roi, 94600 Choisy-le-Roi

Terrain de 220 m² et son plan d'eau attenant situés au cœur d'un quartier en pleine mutation.

Propriétaire : Haropa Ports de Paris

Typologie : terrain

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancée en mai 2016

Opportunités et enjeux :

L'enjeu est d'accueillir une activité d'animation loisirs de qualité, innovante, compatible avec l'activité portuaire voisine et les logements qui puisse améliorer l'image du port créer un lien entre la ville de Choisy et son port récemment réaménagé. La proximité immédiate du bief de Paris peut-être l'occasion de rapprocher Choisy de la capitale en exploitant ce site comme un port d'attache offrant à la fois une activité sur site et une opportunité de transport vers et depuis la capitale. La forte activité associative de la ville de Choisy et les attentes de la ville en termes de développement culturel au droit de la médiathèque constitue également des opportunités à exploiter.



© InterAtlas 2012

Ancienne usine des eaux

33 avenue Jean Jaurès, 94200 Ivry-sur-Seine

Emprise de 5,9 ha composée d'un bâtiment industriel monumental, la NEF, et d'anciens bassins de filtration de l'ancienne usine de potabilisation d'eau de Seine, située dans le secteur de l'OIN Seine Amont.

Propriétaire : Ville de Paris

Typologie : terrain, bâtiment

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancée en mai 2016

Surface bâti : NEF, emprise au sol de 11 425 m²

Opportunités, enjeux :

Un site exceptionnel par sa qualité architecturale et paysagère. L'arrivée du T-zen 5 et, à plus long terme, de la ligne 10 lui confère une attractivité et une connexion particulière avec Paris et la vallée de la Seine.

Le site offre l'opportunité de développer un projet mixte, dédié notamment à l'agriculture urbaine.



© InterAtlas 2012

Port d'Alfortville - A la confluence de la Seine et de la Marne

Quai Pierre Cosmi, 94140 Alfortville

Plan d'eau de 370 m linéaires et d'une vingtaine de mètres de large situé entre la passerelle d'Alfortville et le pont d'Ivry, au pied du complexe Chinagora.

Propriétaire: Haropa Ports de Paris

Typologie: sur l'eau

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancée en mai 2016

Opportunités et enjeux :

Porte d'entrée de la ville et du territoire, ce plan d'eau bénéficie d'une visibilité importante et de vues imprenables sur la Seine et la Marne. Ses caractéristiques particulières (plan d'eau uniquement, accès principal par le fleuve) en font un lieu propice à l'innovation urbaine et au développement de nouveaux usages du fleuve. Au regard de ses enjeux, HAROPA-Ports de Paris pourra envisager de différer la signature de la convention domaniale afin de permettre au candidat retenu de murir son projet.



© InterAtlas 2012

Port d'Ivry-sur-Seine - au pied de la passerelle aux câbles

Quai Auguste Deshaies, 94200 Ivry-sur-Seine

Terrain d'environ 2 500 m² composé de l'estacade situé au pied de la passerelle aux Câbles (ou passerelle d'Ivry-Charenton) et comprenant le plan d'eau attenant.

Propriétaire: Haropa Ports de Paris

Typologie: terrain, sur l'eau

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancée en mai 2016

Opportunités et enjeux :

Au cœur de la ZAC Ivry-Confluence, ce site présente une double opportunité de développement :

- activités liées au transport fluvial du fait de l'infrastructure existante. En effet l'estacade, objet actuellement d'un diagnostic technique, permet le chargement / déchargement de barges fluviales..
- activités d'animation/loisir en lien avec la création d'un parc urbain et de programmes de logements à proximité.



© InterAtlas 2012

Passerelle aux cables

Entre Ivry et Charenton, 94

Passerelle en béton construite entre 1926 et 1929 d'une longueur de 214m et d'une portée de 134,60m enjambant la Seine d'Ivry à Charenton.

Propriétaire: Ville de Paris

Typologie: ouvrage

Ce site fait l'objet d'études complémentaires et est envisagé pour la vague 2 de l'appel à projets qui sera lancée à l'automne 2016

Opportunités, enjeux :

Depuis de nombreuses années, la question de la Seine est au coeur des réflexions de la mutation du quartier Ivry Port et le projet Ivry Confluences a pris le parti de renouer avec ses berges de façon partagée. Ainsi, la suppression de la circulation automobile le long du méandre permet d'imaginer de nouveaux usages et de nouveaux rapports avec l'eau. La passerelle aux câbles, balcon sur la Seine et sur la confluence, peut devenir un franchissement d'un nouveau genre, à la fois lieu de vie et lieu de passage.



© InterAtlas 2012

Port de Tolbiac - face au 17 quai Penhard Levassor

Port de Tolbiac, 75013 Paris

Ce terrain de 3 500m² et son plan d'eau attenant de 2400m² environ se situe sur le port industriel de Tolbiac sur la rive gauche.

Propriétaire: Haropa Ports de Paris

Typologie: terrain, sur l'eau

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancée en mai 2016

Opportunités et enjeux :

Au coeur de la ZAC Paris Rive Gauche, dans un quartier en mutation, le port de Tolbiac bénéficie d'installations industrielles et portuaires complètement réhabilitées pour s'intégrer au mieux à la ville. L'organisation de l'espace est conçue pour permettre la promenade en bord de Seine en dehors des heures d'exploitation. Sur ce site, les activités logistiques et industrielles devront nécessairement utiliser la voie d'eau pour se développer.



© InterAtlas 2012

Place Mazas

Quai de la Rapée / Place Mazas, 75012 Paris

Le site quai de la Rapée / place Mazas bénéficie d'une situation privilégiée et stratégique à la jonction du canal Saint Martin et de la Seine. Il est bordé au sud-ouest par la voie Georges Pompidou. Le site qui totalise près de 7000 m² est composite et multipropriétaire.

Propriétaire : Ville de Paris, RATP

Typologie : terrain, bâtiment

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancée en mai 2016

Surface bâti : Métro Quai de la Rapée (RATP)

Espace solidaire insertion

Atelier d'assainissement : bâtiment R+3

Pavillon de l'Écluse

Opportunités et enjeux :

À l'articulation entre le rez-de-quai au droit de l'écluse de l'Arsenal et le quai haut au niveau du Pont de Morland et du quai de la Rapée ce site déploie de vastes espaces publics peu qualifiés à cheval sur le domaine public de voirie communale et le domaine public fluvial. Il comprend plusieurs éléments bâtis propriétés de la RATP (station de métro quai de la Rapée et viaduc) et de la Ville de Paris (espace de solidarité insertion, pavillon de l'écluse et atelier technique).

Ce site complexe et fragmenté (voies de métro et routière) occupe une situation exceptionnelle qui lui confère un potentiel évident d'ouverture sur



© InterAtlas 2012

Tunnel Henri IV

Port Henri IV, 75004 Paris

Tunnel d'une longueur totale de 240m sur 8m de large entre Sully-Morland et l'Arsenal

Propriétaire : HAROPA Ports de Paris

Typologie : ouvrage

Ce site fait l'objet d'études complémentaires et est envisagé pour la vague 2 de l'appel à projets qui sera lancée à l'automne 2016

Opportunités et enjeux :

Le site est en contre bas du bâtiment du 17 boulevard Morland, site de réinventer Paris, et au cœur du développement des nouveaux usages des berges de Seine. Le site est particulièrement bien exposé et offre une vue sur un paysage architectural et paysager très riche de Paris. Jusqu'à présent destiné à la circulation voitures, le tunnel Henri IV pourrait être, à l'issue des procédures liées à la piétonisation des berges rive droite, une opportunité de redonner du lien vers le fleuve, de contribuer à l'animation des berges et de donner du rythme à la promenade le long de la Seine.



© InterAtlas 2012

Maison des canaux

Bassin de la Villette, 75019 Paris

Bâtiment d'une superficie de 1 070 m² situé sur le bassin de la Villette à proximité de la Rotonde et du cinéma.

Propriétaire : Ville de Paris

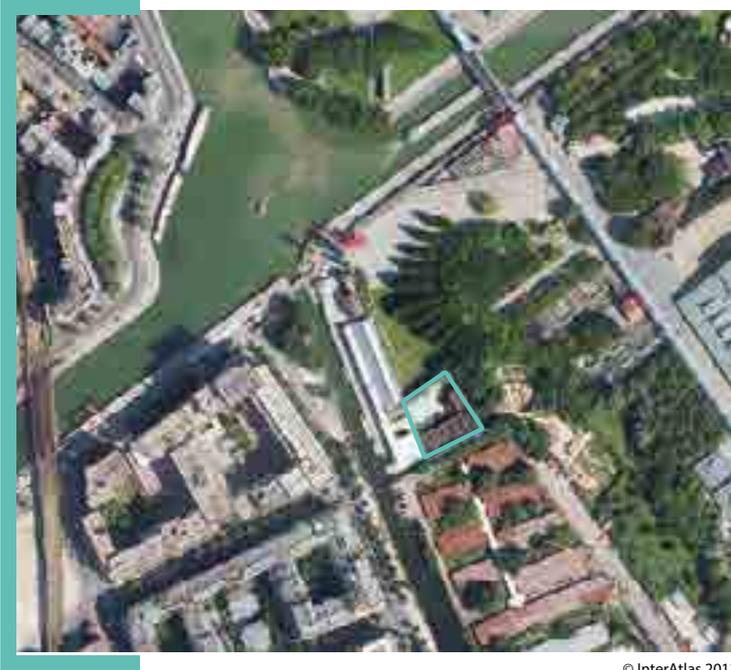
Typologie : bâtiment

Ce site pourrait être inscrit en phase 2 de l'appel à projets et offrirait l'opportunité de développer des projets liés au développement durable et aux nouvelles économies, circulaires, sociales et solidaires

Surface bâti : 1 068 m² dont 274,6 m² en sous-sol

Opportunités et enjeux :

Ce bâtiment, d'une belle facture architecturale, porte sur sa façade sa destination passée de « Maison des Canaux ». De part cet aspect et sa situation en bord du bassin de la Villette, la relation de ce site avec la Seine et ses canaux est très présente. Ce site fera l'objet d'un appel spécifique portant sur des projets liés au développement durable et aux nouvelles économies, circulaires, sociales et solidaires.



© InterAtlas 2012

Halle de Rouvray

62 quai de la Marne, 75019 Paris

Deux bâtiments contigus du XIX^e siècle situés entre la Darse de Rouvray et le Parc de La Villette.

Propriétaire : Ville de Paris

Typologie : bâtiment

Ce site fait l'objet d'études complémentaires et est envisagé pour la vague 2 de l'appel à projets qui sera lancée à l'automne 2016

Surface bâti : environ 440 m², hauteur 10 m

Opportunités et enjeux :

L'architecture des bâtiments et leur situation, entre le parc de la Villette et la Darse de Rouvray, témoignent d'un passé industriel lié au canal. À proximité de nombreux équipements publics culturels, il est au cœur d'un secteur d'habitation animé qui a fait l'objet ces dernières années de multiples projets d'aménagement.



© InterAtlas 2012

Port urbain public à usages partagés

ZAC Ecocité - 89 rue de Paris, 93000 Bobigny

Terrain de 2 738 m² situé en partie en bord du canal de l'Ourcq au cœur de la ZAC Ecocité.

Propriétaire : EPFIF, Ville de Paris

Typologie : Terrain

Ce site fait l'objet d'études complémentaires et est envisagé pour la vague 2 de l'appel à projets qui sera lancée à l'automne 2016

Opportunités et enjeux :

Cet équipement du port public à Bobigny sera le premier construit d'un réseau d'équipements portuaires à usages complémentaires - de la logistique lourde aux loisirs - programmé par le Schéma Directeur des Implantations Portuaires et de Loisirs (SDIPAL) sur le canal de l'Ourcq. L'espace du port public à usages partagés ne bénéficie pas de droit de construire. Les enjeux sont ceux de l'utilisation de la voie d'eau pour le transport de marchandises et de matériaux, de l'usage partagé de la berge entre les activités et les pratiques de loisirs dans un environnement urbain densifié et mixte, et de l'utilisation d'un quai pour des usages diversifiés (activités complémentaires utilisant le fret fluvial).



© InterAtlas 2012

Bâtiments K de l'ancien tribunal, mille-club et garage départemental

Parc de la Bergère, chemin latéral, cité administrative, 93000 Bobigny

Le bâtiment K, ancien Tribunal de Grande Instance (TGI), est un élément historique du territoire situé à l'extrémité Est du Parc de la Bergère, le garage départemental à son opposé se trouve au bord du canal, et le bâtiment du Mille-Club est situé en entrée du Parc de la Bergère à proximité du centre-ville de Bobigny.

Propriétaire : Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

Typologie : bâtiment

Ce site fait l'objet d'études complémentaires et est envisagé pour la vague 2 de l'appel à projets qui sera lancée à l'automne 2016

Surface bâti : bâtiment K : 2039,04 m²,
garage hors hangar : 880 m² et Mille-Club : 259,9 m²

Opportunités et enjeux :

Le projet de réaménagement du parc, en cours, vise à améliorer sa visibilité et son accessibilité aux lieux de vie. Suite à la construction de la passerelle PS Girard, qui relie la ZAC Ecocité et le parc, le Département s'est engagé dans la programmation d'un cheminement interne, afin d'améliorer la desserte piétonne vers le centre-ville de Bobigny et le métro. En outre, les dynamiques urbaines actuelles tendent progressivement à recentrer le parc au cœur du territoire et à renforcer sa position de jalon pour la trame verte et l'animation des berges du canal de l'Ourcq. Les trois bâtiments présentés à l'échelle du parc constituent une opportunité pour structurer une offre d'activités et de services, des nouveaux quartiers contigus, mais également du canal de l'Ourcq, axe de nombreuses programmations, qui s'échelonnent de Paris aux Pavillons-sous-Bois.

Les premiers travaux de réaménagement du parc, prévus en 2016, constitueront un signal fort de la part du Département, dans son ambition de restructurer cet espace de nature au bénéfice des riverains et usagers du territoire et de constituer une centralité verte de rayonnement métropolitain.



© InterAtlas 2012

Halle des Salins

24-32 route d'Aulnay, 93140 Bondy

La halle des salins d'une surface disponible au sol de 1 350 m² environ, se situe au bord du canal de l'Ourcq dans le périmètre de la ZAC des Rives de l'Ourcq à Bondy.

Propriétaire: EPFIF

Typologie: bâtiment

Ce site fait l'objet d'études complémentaires et est envisagé pour la vague 2 de l'appel à projets qui sera lancée à l'automne 2016

Surface bâti : 1 350 m² au sol, 12 m de hauteur

Opportunités et enjeux :

La halle des salins est un marqueur du patrimoine industriel, directement sur le Canal de l'Ourcq. Sa structure est solide, et des modifications sont possibles par la création de niveaux offrant une surface complémentaire. Elle bénéficie d'une offre d'espaces publics aux abords, avec des espaces dédiés aux modes actifs et une desserte véhicule léger depuis la route d'Aulnay.

Les enjeux de la réutilisation de la Halle des Salins sont la création d'un espace d'animation et de vie à l'échelle de la Plaine de l'Ourcq, ainsi que l'ouverture de la Halle vers le Nord et vers le Canal. Le lien avec le centre-ville de Bondy et avec l'axe canal comme axe culturel doit en être renforcé.



© InterAtlas 2012

Port urbain de l'Allier

Quai de l'allier en aval de boulevard Mac Donald, 75019 Paris

Terrain d'environ 4 600m² situé sur la rive droite du canal Saint-Denis.

Propriétaire: Ville de Paris

Typologie: terrain

Ce site fait l'objet d'études complémentaires et est envisagé pour la vague 2 de l'appel à projets qui sera lancée à l'automne 2016

Opportunités et enjeux :

Le port de l'Allier est, pour partie, bétonné, et pour partie, en espace vert de fait, délimité par un talus végétalisé. Il est utilisable en l'état à bord d'eau. Il se situe face à la forêt linéaire site emblématique paysager et sur le passage de la navette de transport vers le parc d'activités du millénaire. Son implantation stratégique lui permet une distribution vers les multiples zones d'activités économiques du nord-est parisien et du sud de la plaine Saint-Denis dans un environnement en cours de requalification.



© InterAtlas 2012

Ecuries de la Briche

1 quai de la Briche, 93200 Saint-Denis

Bâtiment d'une superficie de 343 m² sur deux niveaux, anciennement des écuries, situé le long du canal Saint-Denis.

Propriétaire : Ville de Paris

Typologie : bâtiment

Ce site fait l'objet d'études complémentaires et est envisagé pour la vague 2 de l'appel à projets qui sera lancée à l'automne 2016

Surface bâti : 343 m² sur deux niveaux

Opportunités et enjeux :

Le bâtiment des anciennes écuries de la Briche se situe à proximité de l'écluse du même nom offrant à la vue le mécanisme des écluses et le passage de nombreuses embarcations de logistique ou de loisir. Ce site est de fait lié à l'histoire de la mécanisation de l'écluse et se situe au plus près du canal ce qui lui offre un cadre paysager d'exception. Proche du 6B, lieu de création artistique et de diffusion, le site est au cœur d'un environnement en mutation avec un projet d'aménagement offrant de nouvelles opportunités.



© InterAtlas 2012

Port de Montebello

au pied du pont de l'archevêché en rive gauche -
Quai de la Tournelle, 75005 Paris

Plan d'eau de 200 m² (39 m sur 5 m) sans terre-plein attendant situé au pied du pont de l'Archevêché en Rive Gauche.

Propriétaire : Haropa Ports de Paris

Typologie : sur l'eau

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancé en mai 2016

Opportunités et enjeux :

Emplacement au cœur historique de Paris , avec une forte fréquentation notamment touristique, l'enjeu est de trouver un positionnement et une forme d'animation complémentaire à l'offre existante, novatrice mais compatible avec les exigences patrimoniales.



© InterAtlas 2012

Tunnel des Tuileries

Voie Georges Pompidou 75001 Paris

Tronçon du tunnel des Tuileries en situation centrale d'une longueur de 600 m et de 4 m hauteur libre situé sous le quai longeant le Palais du Louvre en rive droite.

Propriétaire : Ville de Paris

Typologie : ouvrage

Ce site fait l'objet d'études complémentaires et est envisagé pour la vague 2 de l'appel à projets qui sera lancée à l'automne 2016

Opportunités et enjeux :

Le site se situe au cœur historique de Paris très prisé par les touristes. La présence du Palais du Louvre et du jardin des Tuileries sur la même rive est un atout d'autant plus qu'il existe un passage direct du jardin vers les quais. Assurera une mise en valeur et l'attractivité du site.

Le lien entre ces lieux emblématiques et la Seine est donc réel et le tunnel des Tuileries pourrait, à l'issue des procédures liées à la piétonisation des berges rive droite, accueillir le développement d'activités compatibles avec les continuités piétonne et cyclable dans le cadre d'un parcours singulier.



© InterAtlas 2012

Culée droite Pont Alexandre III

Pont Alexandre III, 75008 Paris

Culée rive droite du Pont Alexandre III d'une surface utile de 1 400m² située dans l'enceinte du port des Champs-Élysées.

Propriétaire : Ville de Paris

Typologie : ouvrage

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancé en mai 2016

Surface bâti : 140 m²

Opportunités et enjeux :

La culée droite Pont Alexandre III, dit le ShowCase est un lieu atypique, d'une architecture remarquable dont le positionnement lui donne une place importante pour participer à l'animation des berges de Seine dans le cadre de la reconquête des berges de Seine de la Rive droite et les animations saisonnières de Paris Plage.

Un arrêt Batobus présent à proximité offre une desserte originale par la voie fluviale.

Le showcase se situe dans un périmètre touristique très fréquenté, source d'une fréquentation importante du site.



© InterAtlas 2012

Port du Gros Caillou - au pied du pont des Invalides en rive gauche

Port du Gros Caillou, 75007 Paris

Plan d'eau de 500 m² environ (50 m sur 10 m ; sans terre-plein associé) situé au pied du pont des Invalides, sur la rive gauche.

Propriétaire: Haropa Ports de Paris

Typologie: sur l'eau

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancée en mai 2016

Opportunités et enjeux :

Situé sur la rive gauche, ce plan d'eau s'inscrit dans l'aménagement des Berges de Seine piétonnisées et ouvertes au public depuis 2012, à proximité du jardin flottant Niki de Saint Phalle. Il bénéficie d'une visibilité importante et d'une fréquentation de plus de 2 millions et demi de personnes par an (touristes, joggeurs, promeneurs, famille...) Entre le Grand Palais et les Invalides, l'activité pourra se déployer à proximité de monuments historiques majeurs.



© InterAtlas 2012

Parking pont de Grenelle

1 à 9 avenue du Président Kennedy, 75016 Paris

Plan d'eau de 200 m² (39 m sur 5 m) sans terre-plein et emprise d'une surface de 6 420 m² située entre la Seine, au niveau du pont de Grenelle, et la Maison de la Radio.

Propriétaire: Ville de Paris

Typologie: terrain

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancée en mai 2016

Opportunités et enjeux :

Très belle visibilité pour un projet intégrant la problématique urbaine particulière du site et une programmation innovante éventuellement en lien avec les activités de la Maison de la Radio et qui pourrait intégrer un remisage des bus.

Le site peut être perçu comme le prolongement du parvis de la Maison de la Radio. La proximité de cette institution, la vue offerte sur la rive gauche et l'île aux cygnes sont des atouts pour l'attractivité et la visibilité du site. Ainsi la situation entre la Seine et la Maison de Radio France permettrait de développer un projet disposant d'une visibilité exceptionnelle, et d'accompagner la restructuration de la Maison de la Radio dont la livraison est prévue fin 2017.



© InterAtlas 2012

Port de Javel bas débouché du Parc André Citroën

Port Javel Bas, 75015 Paris

Plan d'eau d'environ 2 000 m² (130 m sur 15,5 m) et terre-plein attenant d'environ 2 800 m² situé sur la rive gauche, à gauche du débouché du Parc André Citroën vers la Seine.

Propriétaire : Haropa Ports de Paris

Typologie : sur l'eau, terrain

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancée en mai 2016

Opportunités et enjeux :

Compléter l'offre d'animation/loisir/sport sur la Seine avec des activités ouvertes au public autour de l'eau telle que par exemple piscine extérieure permettant la pratique aquatique de loisirs, pataugeoire, baignade, solarium etc. Ce site bénéficie d'une triple opportunité :

- fréquentation touristique liée aux bateaux de croisière avec hébergement qui escalent sur les postes dédiés.
- fréquentation en lien avec les quartiers d'affaires à proximité
- fréquentation le week-end induite par le parc (ses serres monumentales et son ballon captif).

Le débouché du parc André Citroën constitue une véritable ouverture de la ville vers la Seine propice au développement d'une activité de loisirs, sportive, récréative et liée à l'eau. Le terre-plein offre la possibilité de développer une activité complémentaire à la belle saison.



© InterAtlas 2012

Port de Boulogne - Billancourt - Île Seguin

Île Seguin, 92100 Boulogne

Plan d'eau d'environ 600 m de long sur 24 m de large (sans terre-plein) situé sur la rive droite de l'île Seguin depuis le pont Daydé jusqu'à la pointe aval.

Propriétaire : Haropa Ports de Paris

Typologie : sur l'eau

Ce site sera dans la vague 1 de l'appel à projets qui sera lancée en mai 2016

Opportunités et enjeux :

L'île Séguin est au cœur de l'opération d'aménagement Île Seguin-Rives de Seine, de 74 hectares qui se déploie sur les anciens terrains des usines Renault à Boulogne-Billancourt, très bien situés au cœur du Grand Paris et de la Vallée de la Culture. Sur ce site magnifique, dont le passé industriel a marqué la mémoire collective, un nouveau quartier sort de terre. Île Seguin-Rives de Seine donne ainsi une seconde vie à un territoire unique en Île-de-France. Cette situation d'exception inspire une réhabilitation ambitieuse qui répond aux grands enjeux urbains du XXI^e siècle. Ce site offre l'opportunité de développer des activités en synergie avec le programme d'équipements de l'île (cluster d'art contemporain R4 sur la pointe amont, cité musicale des Hauts de Seine sur la pointe aval, cinémas, jardins...) et d'assurer la future desserte fluviale par une offre de transport de passagers y compris pour l'accueil des paquebots de croisière fluviale avec hébergement.



PROJETS PASSERELLES

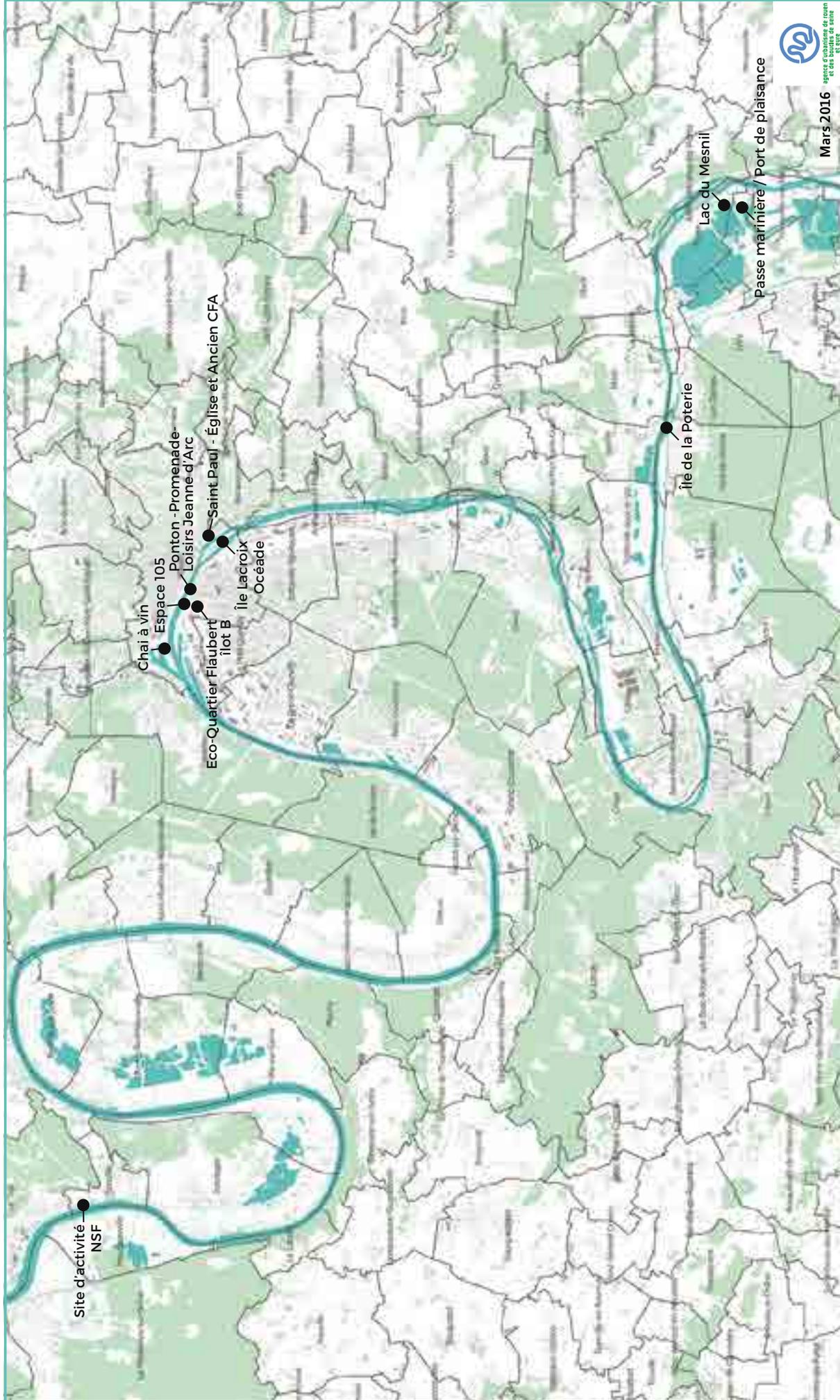
1- entre le 12e et 13e arrondissements

2- entre le 4e et 5e arrondissements

3- entre le 15e et 16e arrondissements

Dans le cadre de « Réinventer la Seine », la Ville de Paris engage une réflexion sur la possibilité de réalisation par des équipes pluridisciplinaires de passerelles d'un nouveau genre au-dessus de la Seine. Ces franchissements seraient autant des lieux de vie que des lieux de passage. Pas simplement dédiés aux déplacements, ils seraient ouverts aux différents usages urbains (séjourner, travailler, se divertir, commercer...) et présenteraient un modèle économique viable, en offrant un potentiel inégalé pour mettre en scène le fleuve et le franchir. Dans cet objectif, la Ville étudie, en lien avec ses partenaires et en particulier VNF et Haropa Port de Paris, les conditions juridiques et réglementaires de telles réalisations, au regard du Plan Local d'Urbanisme et du Plan de prévention du risque inondation. Le gabarit de ces passerelles devrait s'inscrire dans le respect du grand paysage. Trois emplacements propices ont été identifiés : entre le 15e et le 16e arrondissement, au niveau du Parc André Citroën ; entre le 12e et le 13e arrondissement, au niveau du futur quartier Bercy-Charenton ; entre le 4e et le 5e arrondissement, au niveau de l'ensemble Morland et du jardin Tino Rossi.

**LES SITES
DE LA METROPOLE DE ROUEN**



Mars 2016
agence d'urbanisme de Rouen
Seine-Eure



Réalisation AURBSE © IGN BD ORTHO 2012

Ile de la Poterie - Ponton croisières

27340 Pont de l'Arche

Terrain d'une superficie de 11 685 m² situé à la confluence de l'Eure et de la Seine à la pointe de l'île de la Poterie, passe maritime entre l'Eure et la Seine.

Propriétaire : État, propriétaire privé

Typologie : terrain

Opportunités et enjeux :

- Le site, pourtant situé sur le chenal principal de navigation, ne présente pas de risques majeurs en matière de sécurité pour la navigation et l'exploitation fluviale.
- Il remplit toutes les conditions techniques pour accueillir des bateaux de 135 m avec un tirant d'eau important.
- Il répond à tous les critères pour attirer des compagnies de croisières (image de « carte postale », qualité environnementale, secteur en déficit d'escal, possibilités de stationnement, offre commerciale diversifiée et immédiatement accessible...)
- Etant éloigné des habitations, le site ne générera pas de nuisances.
- Développer les retombées directes et indirectes de la croisière fluviale sur la Seine pour le territoire Seine-Eure et plus globalement pour le Département et la Région.
- Permettre aux habitants de se réapproprier cette partie de l'île.
- Réussir à faire cohabiter sur l'île des activités de tourisme et de loisirs avec la protection du milieu naturel.
- Ce projet ne se limite pas à l'aménagement du site. Il fait partie intégrante d'une stratégie globale développée à l'échelle de l'Agglomération, en lien avec le Département. Une réflexion sera menée pour accueillir les croisiéristes dans les meilleures conditions possibles. Un travail d'adaptation de l'offre touristique et économique locale sera mené également, notamment vis à vis des publics étrangers. Enfin, un volet comprenant du marketing territorial et de la promotion touristique à destination des croisiéristes sera développé en parallèle.
- Ce projet est une opportunité pour la commune de valoriser ses berges de l'Eure et de la Seine. En effet, la mise en valeur des quais de l'Eure fait partie des enjeux stratégiques de la commune en matière d'aménagement.



Réalisation AURBSE © IGN BD ORTHO 2012

Lac du Mesnil

Rue des Sablons, 27740 Poses

Terrain d'une superficie de 1,37 hectare associé à un plan d'eau de 2 ha situé au cœur de la base de loisirs sur le pourtour du Lac de Mesnil dans un cadre paysager boisé d'exception.

Propriétaire : syndicat mixte

Typologie : terrain, sur l'eau

Opportunités et enjeux :

- Réponse au déficit d'hébergements touristiques sur le territoire
- Proximité de grands sites touristiques nationaux et internationaux (Rouen, Giverny, ...)
- Au cœur de la Base Régionale de Loisirs de Léry-Poses (Biotropica, Golf de la Base de Loisirs, télési-nautique, plages ...).



Réalisation AURBSE © IGN BD ORTHO 2012

Passe marinière - Port de plaisance

27100 Val de Reuil

Plan d'eau d'une surface de 8.93 hectares situé à proximité de la Seine avec vue sur les coteaux crayeux de Connelles et les plans d'eau de la base de loisirs de Léry-Poses.

Propriétaire : EPF Normandie

Typologie : sur l'eau

Opportunités et enjeux :

A 30 km au Sud-Est de Rouen, situé juste derrière la Seine et la passe pour bateaux qui fait communiquer le fleuve avec les vastes étangs qui s'étendent entre la Seine et l'Eure, bénéficiant d'une belle orientation à l'Ouest et au Sud et d'une vue sur les paysages typiques de la vallée de la Seine normande, avec la largeur du méandre, les coteaux crayeux de Connelles et les forêts, l'étang des deux amants, ce plan d'eau de près de 9 hectares présente tous les atouts pour développer des usages liés à la navigation de plaisance et aux loisirs de nature au bord de l'eau. La superficie permet d'accueillir 200 anneaux, les services associés, une offre de restauration et d'hébergement, une offre de location de vélos etc.), dans un contexte où s'exprime un besoin en matière d'infrastructures pour la navigation de plaisance sur cette partie de la Seine, dans une situation stratégique entre les Andelys et Elbeuf-sur-Seine.



Réalisation AURBSE © IGN BD ORTHO 2012

Chai à vin

Esplanade Saint-Gervais, 76100 Rouen

Bâtiment emblématique avec un potentiel de plancher de 8 000 m² environ, ce chai à vin le plus grand d'Europe sur une parcelle de 1 975 m² situé sur la presqu'île de Waddington.

Propriétaire : Grand Port Maritime de Rouen

Typologie : bâtiment

Surface bâti :

5 niveaux dont 1 en sous-sol d'environ 1 600 m² chacun

Opportunités et enjeux :

Construit dans les années 1950, l'ancien plus grand chai à vin d'Europe présente un potentiel important en termes de surfaces à développer, offrant la possibilité de faire co-exister plusieurs activités dans le bâtiment. Son caractère monumental, ses espaces intérieurs remarquables font de lui un bâtiment emblématique du patrimoine industriel et portuaire rouennais, et lui confèrent une grande notoriété. Entre le fleuve et une darse portuaire, il se situe en outre dans un secteur prometteur, à l'orée de l'esplanade Saint Gervais (lieu d'implantation des activités festives de plein air temporaires comme les concerts de plein air, les cirques, la foire), à proximité immédiate du pôle commercial et de loisirs des Docks-Kindarena (centre commercial, Palais des Sports), du nouveau quartier Luciline, et en continuité de la grande promenade fluviale des Marégraphes (3 kms, nouveaux hangars 9, 10, 11).



Réalisation AURBSE © IGN BD ORTHO 2012

Espace 105

Quai Jean de Béthencourt, 76100 Rouen

Terrain d'une superficie de 8 100 m² environ situé en bord de Seine entre le pont Guillaume Le Conquérant et l'actuel hangar « le 106 ».

Propriétaire: Grand Port Maritime de Rouen

Typologie: terrain

Opportunités et enjeux :

Ce site premium par la visibilité et l'emplacement, à proximité immédiate du pont Guillaume le Conquérant (et une nouvelle ligne de TCSP en 2018) s'intègre dans la façade fluviale du futur quartier Flaubert. Dans un secteur en pleine mutation, où se crée une nouvelle centralité urbaine sur la rive gauche, son aménagement pourra permettre de développer une large gamme de nouveaux usages et complètera l'aménagement de la grande promenade fluviale des quais de la rive gauche (3 kms de la prairie Saint Sever au Parc de la Presqu'île), la création du 106 (SMAC) en 2010 par réhabilitation d'un ancien hangar portuaire, celle en 2017 des nouveaux hangars 107 (bureaux, restauration, services, espace culturel) et 108 (services centraux de la Métropole), dessiné par Jacques Ferrier.



Réalisation AURBSE © IGN BD ORTHO 2012

Ecoquartier Flaubert - Ilot B

Avenue Jean Rondeaux, 76100 Rouen

Terrain libre de construction en attente d'affectation dans le cadre de l'aménagement de l'écoquartier Flaubert situé en bord de Seine à Rouen.

Propriétaire: Métropole de Rouen Normandie

Typologie: terrain

Opportunités et enjeux :

La présentation de ce site dans l'appel à projets s'intègre à la première phase d'urbanisation de l'écoquartier Flaubert. Ce projet urbain majeur porté par la Métropole Rouen Normandie, qui est aussi l'une des plus grandes opérations de renouvellement urbain en France aujourd'hui, verra l'aménagement sur 20 ans d'un nouveau quartier multifonctionnel grâce à la reconversion de 90 hectares de friches industrialo-portuaires (la superficie de l'hyper centre-ville), qui pourra accueillir 17 000 habitants et actifs à horizon 2035 ; l'aménagement de sa façade fluviale (reconquête de 1,5 kms de quais, nouveaux hangars 106, 107, 108) sera achevé en 2017. Le long de l'avenue Jean Rondeaux, le premier secteur qui sera urbanisé (à partir de 2017-2018) offre ainsi un lot où pourra être créé un bâtiment de 5000 m² qui pourra accueillir des usages économiques tertiaires, éventuellement en lien avec les activités portuaires dans la mesure où l'écoquartier Flaubert se développe à l'interface de la ville et du port, et avec une ambition forte en matière de performance environnementale. Le site bénéficie en outre d'une forte visibilité, d'une desserte routière et transports en commun (nouveau TCSP en 2018) excellente.



Réalisation AURBSE © IGN BD ORTHO 2012

Site d'activités NSF

Route du Havre, la côte Becher, Yainville 76480

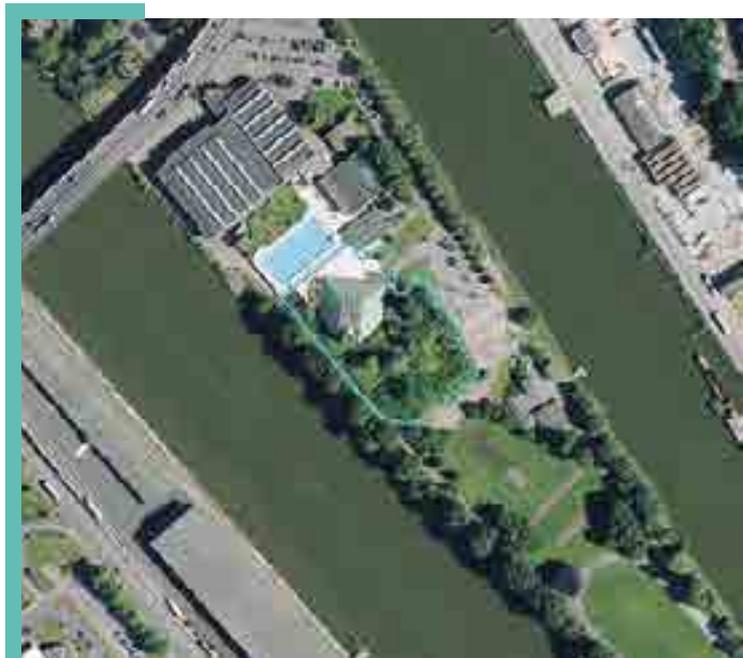
Terrain de 2 hectares situé en bord de Seine, en aval de Rouen et en limite de la métropole dans un paysage mixant forêt domaniale du Trait Maulévrier et milieux humides des bords de Seine.

Propriétaire : Métropole de Rouen Normandie

Typologie : terrain

Opportunités et enjeux :

Cette emprise de 2 hectares en lien direct avec le Seine et bénéficiant d'un appontement du Grand Port maritime de Rouen à proximité immédiate permet de manière privilégiée le développement d'une ou plusieurs activités économiques en lien avec l'exploitation du fleuve (stockage, logistique, vrac, production ou transformation), générant du trafic sur la voie d'eau et de l'activité maritime pour le GPMR, en association éventuelle avec des fonctions commerciales, artisanales et/ou industrielles. La zone d'activités se situe à courte distance du pôle industriel du Trait.



Réalisation AURBSE © IGN BD ORTHO 2012

Ile Lacroix-Océade

Espace Jacques Anquetil, 76000 Rouen

Bâtiment imposant et un terrain en friche représentant l'ancien centre aquatique Océade sur une emprise totale de 10 692 m² situés au cœur de l'île Lacroix.

Propriétaire : Ville de Rouen

Typologie : bâtiment, terrain

Surface bâti : 3 501 m²

Opportunités et enjeux :

L'ancien complexe aquatique désaffecté est aujourd'hui un espace indéfini en attente d'une reconversion, permettant ainsi une large ouverture en matière d'usages possibles. Bordé par un parking public et la rue desservant les installations sportives de la pointe Sud de l'île Lacroix, le bâtiment constitue une friche urbaine emblématique grâce à son intéressant caractère monumental et se trouve en outre dans un écrin de verdure sur cette île (la dernière avant l'Estuaire) qui constitue un des poumons verts de la ville de Rouen, qui réfléchit à l'aménagement d'une promenade fluviale sur son pourtour. Le site présente donc une opportunité pour le développement et la mise en valeur de nouvelles activités sportives ou culturelles, de détente et de loisirs, dans ce cadre de verdure à restaurer et préserver, en lien avec le complexe sportive piscine-patinoire Guy-Boissière et les équipements de la pointe Sud de l'île.



Réalisation AURBSE © IGN BD ORTHO 2012

Saint-Paul - Eglise et ancien C.F.A

Route de Bonsecours, 76000 Rouen

Bâtiments composés d'une église et d'une chapelle romane, abside classé monument historique et un bâtiment l'ensemble datant du XIX^e situé au pied de la côté Sainte-Catherine où la Seine a creusé son lit.

Propriétaire : Ville de Rouen, Chambre des Métiers

Typologie : bâtiment

Surface bâti : Église, 953 m² et CFA, 4 532 m²

Opportunités et enjeux :

Désacralisée et inoccupée de longue date, l'église Saint Paul, avec son style néo-roman et son abside romane du XI^{ème} siècle classée monument historique, ainsi que l'ancienne école communale du XIX^{ème} qui la jouxtent, forment un ensemble patrimonial remarquable. Cet ensemble est situé dans un secteur enclavé, contraint par la présence de voies de communication structurantes, mais à forts enjeux et à fort potentiel. Il s'inscrit en effet dans un paysage emblématique de Rouen, celui de la côte sainte Catherine, entre l'éperon rocheux qui domine l'agglomération et le fleuve, constituant à la fois une vue et un point de vue rendus célèbres par les peintres impressionnistes. La requalification de cet ensemble d'intérêt historique, qui pourra accueillir une large palette d'usages et une programmation urbaine mixte (activités, logements, équipements...) présente l'occasion de mettre en valeur l'entrée Est du cœur d'agglomération tout en recréant un lien fonctionnel et d'agrément entre la Seine et la piste cyclable des quais d'une part, le site classé de la côte Sainte Catherine, ses sentiers de balade et son célèbre belvédère, le cœur de ville d'autre part.



Réalisation AURBSE © IGN BD ORTHO 2012

Ponton promenades - loisirs

Quai bas - rive gauche Pont Jeanne d'Arc, 76000 Rouen

Bord à quai, basé à Rouen, à l'aval immédiat du pont Jeanne d'Arc, avec accès direct aux quais de la rive gauche offrant un potentiel intéressant pour accueillir l'organisation de promenades fluviales.

Propriétaire : Grand Port Maritime de Rouen

Typologie : sur l'eau

Opportunités et enjeux :

A moins de dix minutes à pied de la place du Vieux-Marché et de la Cathédrale, ce bord à quai de la rive gauche à l'aval immédiat du pont Jeanne d'Arc pourra accueillir des activités de tourisme fluvial, de type bateau-promenade. Soutenue par les collectivités et le Grand Port maritime, la récente expansion du tourisme fluvial sur la Seine a en effet concerné non seulement les croisières fluviales longues, mais aussi une forte hausse de la demande pour le secteur des promenades fluviales courtes, avec une offre qui n'est pas encore à la hauteur des besoins exprimés. Ce bord à quai est en outre situé au cœur de la grande promenade des quais de la rive gauche (3 kms de la prairie Saint Sever au Parc de la Presqu'île), dont les vastes aménagements (prairies, aires de jeux, jardins) dessinés par l'agence In Situ seront achevés en 2017-8.

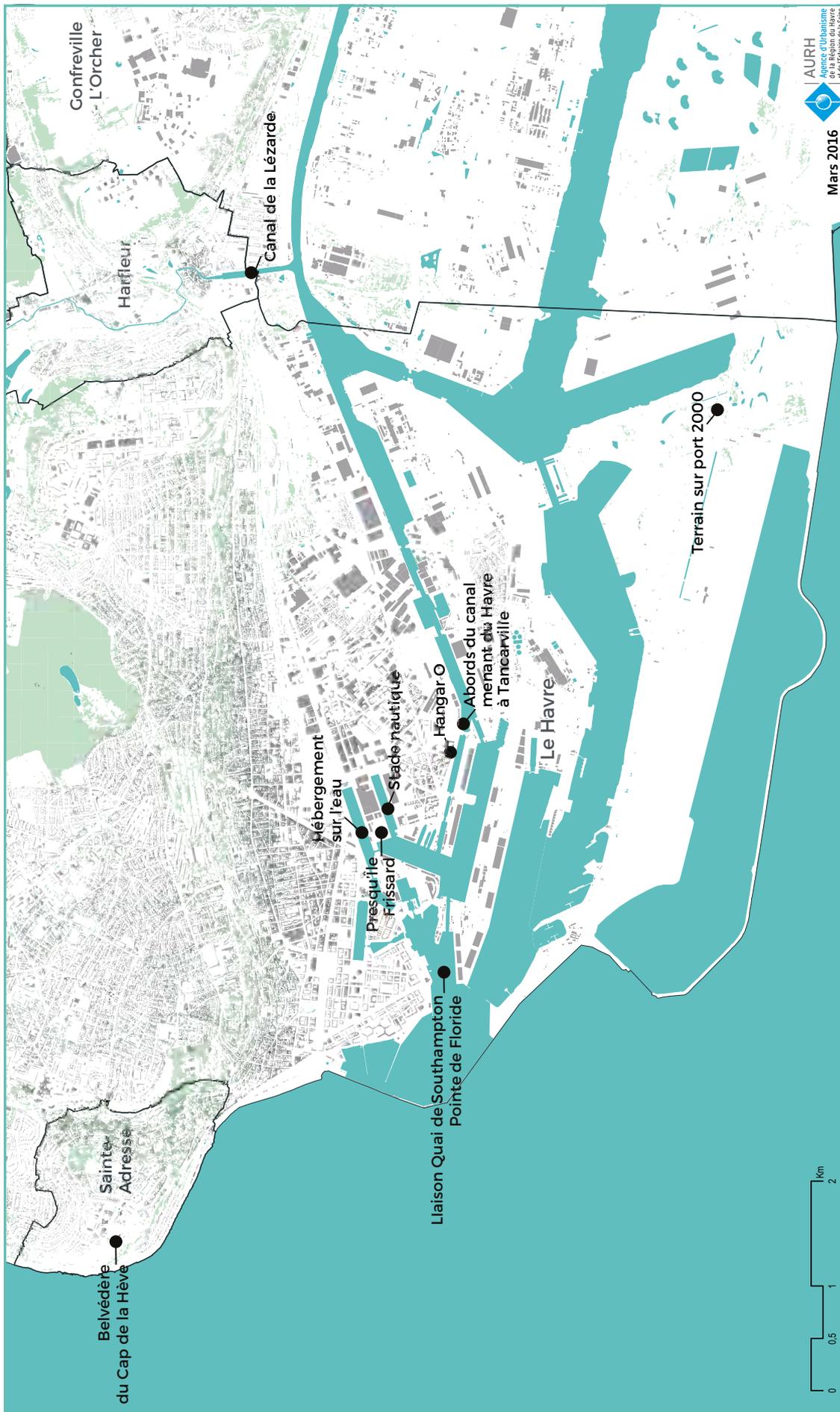
**LES SITES
DE L'AGGLOMERATION HAVRAISE**



REINVENTER LA SEINE
PARIS - ROUEN - LE HAVRE

APPEL A PROJETS INNOVANTS - REINVENTER LA SEINE

Localisation des sites dans l'agglomération havraise





© CODAH

Presqu'île Frissard

Terrain Frissard Sud-Ouest - Quai des Antilles

Terrain de 4 900 m² situé sur une ancienne emprise portuaire à proximité des Docks Vauban.

Propriétaire : Ville du Havre

Typologie : terrain

Opportunités et enjeux :

Opportunités et enjeux : La presqu'île Frissard constitue un des sites prestigieux de la cité portuaire. Si sur l'extrémité Nord-Ouest la programmation urbaine est connue (cité numérique, nouvelles écoles...), la parcelle au Sud-Ouest est réservée à un programme d'ampleur à moyen-long terme dont il convient de mieux définir le contenu et les conditions de faisabilité avant de lancer l'opération. Cette période d'attente pourrait s'avérer propice à préparer l'arrivée de ce grand projet. Aussi, une dynamique artistique apte à fabriquer de l'espace et de l'usage temporaire, pourrait accompagner la presqu'île dans sa mutation et la dynamique étudiante qui va se constituer avec l'arrivée de nouveaux établissements et équipements liés à l'enseignement supérieur.

Le site se trouve dans le Cœur métropolitain du Havre, secteur dynamique, marqué par le campus maritime havrais, 4000 emplois tertiaires, un quartier de gare...et le centre des congrès qui ouvrira ses portes fin 2016. Il est entouré d'eau et bénéficie d'un véritable dégagement au sud et à l'ouest favorable à l'ensoleillement et aux vues lointaines. A l'est et au nord, il est adossé aux Docks Vauban et à des bâtiments dédiés à l'enseignement supérieur. Il donne accès au sud directement sur le quai des Antilles.



© CODAH

Hébergement sur l'eau

Bassins historiques (Vauban, Vatine, Eure),

Plan d'eau situé dans les bassins historiques du port du Havre, au cœur métropolitain du Havre.

Propriétaire : Grand Port Maritime du Havre

Typologie : sur l'eau

Opportunités et enjeux :

Pour accompagner la diversification des possibilités d'hébergement du cœur métropolitain havrais, il manque aujourd'hui une véritable offre sur l'eau. Au-delà du nouveau port de plaisance, cela permettrait de tirer parti de cet environnement rendu désormais attractif par la présence d'équipements majeurs, d'un campus maritime, de 4000 emplois tertiaires, d'un quartier de gare...et du centre des congrès qui ouvrira ses portes fin 2016. L'image havraise, le tourisme, la clientèle d'affaire apparaissent comme des enjeux clés.



© CODAH

Belvédère du Cap de la Heve

Route du Cap - Sainte-Adresse

Terrain situé à la fin de la Vallée de la Seine et le passage vers la manche offrant une vue remarquable sur la baie de la Seine.

Propriétaire : Ville de Sainte-Adresse

Typologie : terrain

Opportunités et enjeux :

Ici, la vue remarquable est liée à la proximité des falaises qui positionne l'observateur frontalement face à l'espace maritime. La mise en place d'un belvédère innovant tirant le meilleur parti possible du site apparaît comme une attente forte sur cet espace.

Le Cap est un site classé (Code de l'Environnement). Installé sur une falaise abrupte dominant la mer, il a une forte valeur patrimoniale. La falaise à talus en contre-bas du site est d'un grand intérêt environnemental.

Le plateau de la Hève est à dominante résidentielle, avec des installations militaires, et de la signalisation maritime (phare notamment). La caserne de la CRS32 se trouve en léger retrait.

Le Cap constitue un lieu absolument unique en lien fort avec les éléments. Il offre une porte sur la Côte d'Albâtre et un lieu d'attraction majeur pour l'agglomération (centre reconstruit, plage, jardins suspendus...) dans la continuité de la grande promenade littorale.



© CODAH

Liaison Quai de Southampton - Pointe de Floride

Bassin de la Manche, Quai de Southampton

Plan d'eau situé à l'entrée maritime du Havre dans une ambiance portuaire dynamique et adossé au Front Perret, patrimoine mondial de l'UNESCO.

Propriétaire : Grand Port Maritime du Havre

Typologie : sur l'eau

Opportunités et enjeux :

Le cheminement terrestre entre Quai de Southampton et Pointe de Floride est complexe et aujourd'hui peu valorisant. L'instauration d'une liaison via le bassin de la Manche créerait un raccourci et une expérience de découverte bien plus intéressante. En effet, des points de vue inédits sur la ville et le port seraient alors proposés aux usagers de cette traversée. La liaison mettrait en relation le musée Malraux (MUMA - 2ème collection impressionniste de France), le front de mer sud (Perret), le port-center d'un côté, avec le musée maritime, le terminal croisière et le belvédère maritime constitué par l'avancée de la Pointe de Floride de l'autre.

Le site est particulièrement valorisé par la qualité urbaine du front de mer Sud du Secteur Perret classé à l'UNESCO - secteur majoritairement résidentiel.

Pour la cité-portuaire, la lien entre Southampton et Floride répond à des enjeux d'attractivité et d'image, de tourisme, de rapport à l'eau, de liens ville-port... La perspective des 500 ans du Havre constitue une opportunité pour impulser cette nouvelle expérience et l'inscrire ensuite durablement dans les usages touristiques et quotidiens du Havre.



© CODAH

Stade nautique

Bassins historiques (Vauban, Vatine, Eure),

Plan d'eau situé dans les bassins historiques du port du Havre, au cœur métropolitain du Havre.

Propriétaire : Grand Port Maritime du Havre

Typologie : sur l'eau

Opportunités et enjeux :

Un concept de stade nautique permettant une pratique de loisirs nautiques aussi simple et rapide d'accès que l'utilisation d'une salle de sport pourrait valoriser l'atout des bassins urbano-portuaires (4000 emplois tertiaires sur un rayon de 500m, plus de 10 000 étudiants à proximité). Il s'agirait de compléter l'offre et fédérer les pratiques liées à l'eau en milieu urbain. Les pratiques seraient nettement facilitées par rapport à la logistique plus lourde liée aux sorties en mer (nécessite une disponibilité de plusieurs heures), et contribueraient à la diversification des loisirs sportifs. Ces animations constitueraient un faire-valoir et un spectacle liés aux nouveaux rapports à l'eau que la ville souhaite voir se développer.

Le choix du ou des bassins concernés, du ou des bords à quai potentiellement concernés sera à préciser en fonction du projet et à discuter avec le GPMH pour la cohabitation avec les autres usages des bassins.



© CODAH

Hangar O

Quai de la Saône

Terrain et hangar d'une emprise d'environ 2200m² situé sur le quai de la Saône dans le quartier Saint-Nicolas.

Propriétaire : Ville du Havre

Typologie : terrain, bâtiment

Surface bâti : 2 200 m² environ

Opportunités et enjeux :

Dans ce quartier en mutation, le Hangar O gagnerait à devenir un point d'ancrage, un point d'animation, un lieu de vie commun. Les riverains (habitants, étudiants, salariés,...) et les visiteurs pourraient ainsi bénéficier d'une offre culturelle et/ou commerciale en lien avec leurs besoins et l'originalité du lieu. La qualité architecturale du fronton est une signature remarquable qui contribuera à la visibilité du lieu. La ZAC en développement constituera un apport de population et de salariés notable.

En position d'interface ville-port, le site possède un fort rapport à l'eau avec le bassin fluvial par le passé connecté à l'est au Canal du Havre à Tancarville et à l'ouest au bassin de l'Eure. Le Quartier Saint-Nicolas a débuté sa transformation au début des années 2000. Il propose un mode de vie urbano-portuaire original. Il est marqué par un « cœur villageois » avec son église et développe des interfaces tous différents (urbains, portuaires, maritimes,...). Ce secteur se conforte dans une véritable mixité urbano-por-



© CODAH

Abords du canal menant du Havre à Tancarville

Rue des Chargeurs Réunis

Terrain de 2 900 m² et de 1 100 m² situés au nord et au sud du quartier Saint Nicolas accompagnés d'un plan d'eau de 2 300 m².

Propriétaire : Grand Port Maritime du Havre

Typologie : terrain, sur l'eau

Opportunités et enjeux :

En bord de canal et en partie sur le canal, à proximité immédiate du jardin fluvial, les deux terrains se situent dans un univers de mixité (habitat, services portuaires, petite industrie), avec des facilités logistiques, le terrain proposé est très visible (route, canal, modes doux) et ouvert à des programmes très divers. Il constitue un véritable point d'articulation dans un secteur en mutation.



© CODAH

Canal de la Lézarde

Quai des Canaques, 76700 Harfleur et Gonfreville l'Orcher

Plan d'eau constitué d'un bassin – canal de 750 m situé à cheval sur les communes de Harfleur et de Gonfreville l'Orcher.

Propriétaire : Grand Port Maritime du Havre

Typologie : sur l'eau

Opportunités et enjeux :

Bénéficiant d'une excellente desserte, accolés à un cœur de ville historique préservé, le canal et ses quais pourraient accueillir de l'hébergement et de l'activité sur l'eau (péniches, barges...). Ils sont positionnés en entrée d'agglomération et ouverts vers le sud sur la Zone Industriale Portuaire.

Le canal constitue le débouché de la rivière Lézarde qui sillonne la vallée du même nom et venait rejoindre la Seine et la mer par le passé en traversant le cœur d'Harfleur port principal à l'époque. La Lézarde est désormais connectée au vaste canal du Havre à Tancarville (environ 25 km) qui permet aux péniches d'éviter l'embouchure de la Seine (plus tumultueuse) pour rejoindre le port du Havre en franchissant l'écluse de Tancarville.



© CODAH

Terrain sur Port 2000

Terminal Port 2000, Port Sud, Zone Port 2000 route de l'Estuaire

Terrain de 10 000m² situé à proximité de la Porte François 1e, barrière de contrôle d'accès à Port 2000. Cette porte construite par le Grand Port Maritime du Havre est réalisée en structure métallique habillée en « Alucobon » rendant la morphologie du bâti « simple et tendue », développant ainsi, une image dynamique qui s'inscrit dans son temps pour le futur du port du Havre.

Propriétaire : Grand Port Maritime du Havre

Typologie : terrain

Opportunités et enjeux :

Cette implantation, qui peut être accessible soit avant, soit après la porte François 1er (se situant alors en zone d'accès restreint), en contact direct avec l'ensemble des opérateurs du secteur, dont les terminaux de Port 2000. L'orientation attendue de ce site sera une activité nouvelle et/ou novatrice qui pourrait venir en support des entreprises opérant déjà sur ce secteur.

LES PARTENAIRES



métropole
ROUEN NORMANDIE



Pôle
ROUEN Seine-Eure



Agence d'urbanisme de rouen
et des boucles de seine
et eure



